

Le « *E-learning* » à l'université.

Peut-on changer le visage de cette modernité ?

### **Petit retour sur un glissement de sens**

C'est à la fin des années 1990 que l'expression *E-learning* a commencé à s'imposer en Amérique du Nord. Elle désigne un enseignement à distance utilisant l'internet. Début 2000, l'administration Clinton a besoin de donner les couleurs de la nouveauté à la révision de son plan quadriennal concernant les TIC dans l'éducation ; le *E-learning* désigne alors la totalité du champ des technologies utilisées en classe comme à distance.

En mars 2000, la Commission des communautés européennes lance *l'Initiative e-learning* sur la base de la définition élargie établie par l'administration Clinton. Plus radicale dans ses présupposés, elle définit le *E-learning* comme "l'utilisation des nouvelles technologies multimédias et de l'Internet, pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance". Le raccourci est trouvé. Pris au piège de la définition même du mot, qualité de l'enseignement et accès à des ressources numériques semblent irrémédiablement liés à l'introduction des TIC.

### **L'impératif de la vitesse**

Moins focalisée sur le déploiement technologique que l'administration Clinton, l'initiative européenne vise tout à la fois le développement des équipements informatiques et des réseaux, le soutien à une industrie du contenu et du logiciel, la formation des enseignants et le repérage des "bonnes pratiques" pédagogiques. Pourtant, comme il faut aller vite pour rattraper le « retard » de l'Europe, les indicateurs de suivi font la part belle à l'informatisation des institutions éducatives qui finit, comme aux USA, par être la seule garante de l'amélioration recherchée de l'accès aux savoirs.

Alors, quels sont les fruits de cette initiative au départ ambitieuse ? Il faut le reconnaître : essentiellement des machines et des produits. À observer ces terribles révélateurs de priorités que sont les budgets octroyés aux projets retenus, l'essentiel se porte sur les équipements et la production de ressources numériques. C'est une toute petite part du financement qui revient à l'accompagnement et à la formation des responsables d'établissement, des enseignants, des étudiants et des personnels techniques comme aux dispositifs de repérage et d'échanges de pratiques.

### **La confirmation au travers d'une enquête européenne : ELUE**

Le projet européen ELUE (E-Learning and University Education) qui associait des acteurs italiens, finlandais et français est une réponse à l'appel à propositions de la Commission Européenne intitulé "Action préparatoire et innovatrice 2003/b-elearning DG EAC/61/03" (2003/C170/10)<sup>1</sup> et plus précisément à son troisième thème "Observatoires (analyse comparative et prévisions)" (annexe n° 1). L'objectif général de cet appel : "contribuer à l'amélioration de la qualité des activités de e-learning<sup>2</sup> dans l'éducation supérieure". Les enquêtes dans les trois pays ont eu lieu en 2005.

En France : Si l'enquête a bien montré que de nombreuses traces des impulsions politiques sont perceptibles dans l'organisation et la vie des universités, elle a aussi mis en évidence que l'université française était encore loin de la généralisation de l'intégration des TIC. L'effort le plus visible a surtout concerné le domaine technique à tous les niveaux (achat de matériel,

---

<sup>1</sup> [http://europa.eu.int/comm/education/programmes/elearning/call\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/elearning/call_fr.html)

<sup>2</sup> L'orthographe choisie par la commission européenne a été conservée dans les citations.

développement du réseau, formation et même recherche). L'investissement sur les personnels s'avère plus faible. Ainsi, l'usage des TIC par les enseignants ne semble pas acquis. La modernisation pédagogique est surtout apparente et concerne essentiellement l'accès à des ressources en ligne. Pourtant, bien que marginales, les innovations existent qui créent de nouveaux dispositifs de formation fondés sur un renouvellement de la communication pédagogique. Celles-ci autorisent l'apparition de nouveaux métiers (tuteurs, médiatiseurs) dans l'université.

La tendance à la surestimation des usages pédagogiques qui ressort de cette analyse ne signifie pas pour autant que l'implication des universités dans le domaine des TIC est nulle. Cette implication existe bien, toutefois les lieux de coordination des actions et les outils de suivi semblent encore faire défaut. Ainsi, une opinion semble partagée qui consiste à croire que les TIC améliorent la qualité et la flexibilité des formations, même si sa concrétisation n'est pas encore perceptible.

Deux observations méritent d'être soulignées qui bousculent des idées un temps en vogue : le développement des TIC n'a pas entraîné un développement inédit de l'enseignement à distance ; les TIC n'ont pas alimenté la logique de concurrence entre les universités françaises, elles s'inscrivent davantage dans une logique d'échange et de mutualisation.

### **Le technicisme plus fort que jamais**

Tout regard un peu sérieux sur le phénomène *E-learning* s'étonne ainsi de constater l'importance de la fracture qui existe entre les discours et leurs réalisations mais aussi à l'intérieur de l'espace discursif lui-même. On l'a vu alors que ce domaine est supposé définitivement omniprésent dans tous les secteurs de la formation, il se trouve en fait souvent réduit à la diffusion de ressources pédagogiques multimédias. De la même manière, alors que les textes dénonçant le technicisme du passé sont légion, celui-ci n'a jamais été aussi présent.

### **Faudrait-il alors renoncer à la modernité ?**

Ce serait faire preuve d'un réductionnisme identique aux travers précédemment décrits que : d'associer les TIC à une simple mode technologique, renouvelée en permanence par des industriels imaginatifs et d'éternels pionniers prompts à les suivre. On oublierait d'une part que les universités -y compris l'université française- continuent à être effectivement le lieu d'innovations pédagogiques largement inspirées par les TIC et d'autre part qu'une recherche internationale existe sur le sujet qui, en saisissant le *E-learning* dans sa complexité, montre que les TIC peuvent, sous certaines conditions, permettre d'améliorer les apprentissages.

De nombreuses études ont mis en évidence d'une part que les capacités de contrôle et de gestion de l'apprentissage varient considérablement entre les étudiants et d'autre part que la mise à disposition de ressources ne préjuge en rien de leur usage intelligent. L'autonomie n'est pas innée et l'appropriation des TIC dépend largement des représentations que s'en font les étudiants et du rôle plus ou moins important qu'ils leur accordent dans la réalisation de leurs activités quotidiennes. La volonté des étudiants est donc un élément central, tout comme l'est la relation entre l'étudiant et l'enseignant. C'est toujours de la qualité de cette dernière que dépend la qualité de la proposition pédagogique même et surtout lorsqu'elle est mise en scène dans la ressource numérique. La preuve a été faite que la médiatisation des cours ne garantissait pas l'usage efficient des TIC ou le développement d'apprentissages réussis. L'organisation du cours et l'élaboration d'activités d'apprentissage exigent des compétences

spécifiques chez l'enseignant pour introduire les TIC de façon progressive au travers d'activités participant à la construction du savoir chez les étudiants.

Loin d'inviter à se détourner de la modernité, ces connaissances plaident pour que soit ré-investi le lien entre l'homme et la technique. Au temps court de la production de ressources, une modernité mieux comprise préfère les temps longs de l'évolution des compétences et de la compréhension des usages. Ne l'oublions pas, les principales ressources de l'université sont humaines. Millenia 2015 permettra-t-il d'apporter des correctifs à ces phénomènes et de montrer que les investissements humains sont enfin devenus essentiels ?